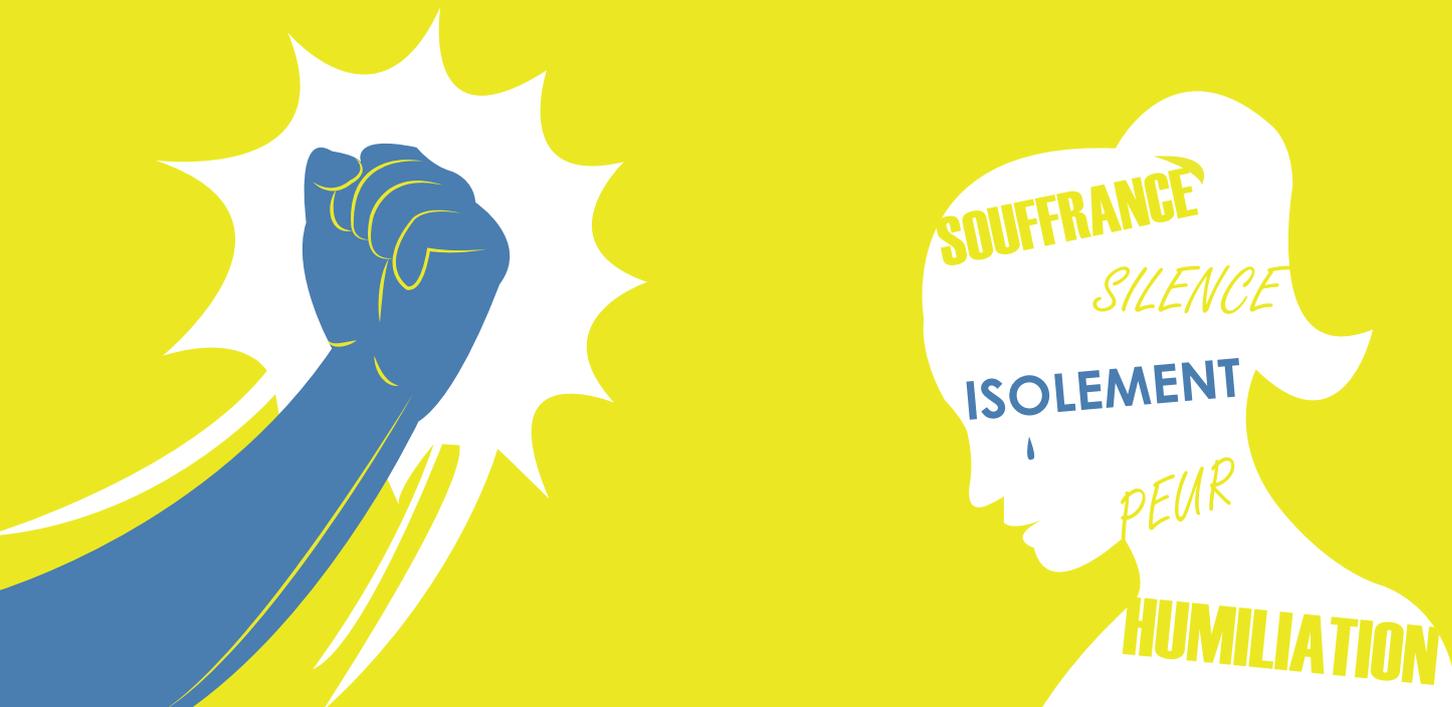


PROGRAMME FORMATION MULTIPARTENARIALE SE FORMER POUR AGIR

6.7.8
Décembre
9h30-12h
13h30-16h

11
Janvier
9h-12h

Les **violences conjugales** enferment les femmes dans un cycle dont il est difficile de sortir. L'**accompagnement spécifique** des différents protagonistes qui les entourent semble primordial et nécessite **des connaissances et des outils** pour y parvenir. Le 5e plan de lutte et de mobilisation contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) met en avant **un besoin de formation** pour différent.es professionnel.le.s afin de permettre un meilleur accompagnement de ces femmes.



OBJECTIFS

- **Savoir définir les violences conjugales, en comprendre les processus et les conséquences.**
- **Connaître le cadre juridique applicable : les lois, les procédures en la matière.**
- **Repérer les situations de violences conjugales afin d'amener un accompagnement et une orientation adaptée et spécifique.**
- **Connaître le dispositif local de lutte contre les violences.**
- **Amorcer la réflexion sur différentes postures professionnelles en lien avec les émotions suscitées par ces situations.**

PUBLIC CONCERNÉ

Tous et toutes les professionnel.le.s au contact des femmes : assistant.e.s de services sociaux, polices, pompiers, professions médicales, mairies, associations, éducation nationale...

12 à 15 personnes de services différents si possible

DURÉE

3 jours de formation
+ 1/2 journée de retour sur pratique

**Une journée
=
5 heures de formation**

ENCADREMENT

Formation en co-animation avec les 3 structures:

**SOLFA
UD-CIDFF 62
Planning Familial 62**

CONTENU

- **Qu'est-ce que la violence conjugale ?**
 - L'aspect sociétal des violences conjugales
 - Définition : différence entre conflits et violences
 - Les différentes formes de violences, le cycle de la violence
 - Les stratégies de l'auteur
- **Les conséquences:**
 - L'impact des violences sur les femmes (santé, économique, rapports sociaux...)
 - L'impact des violences sur les enfants
 - Spécificité des femmes exilées
- **L'aspect juridique:**
 - Etat des lieux de la législation en France
 - Responsabilité civile et pénale des personnes concernées (victimes, auteurs, professionnel.le.s)
 - Que peut faire la victime de violences conjugales au niveau juridique ?
 - Focus sur les spécificités locales du point de vue juridique
 - Focus pour les femmes immigrées victimes de violences conjugales
- **Postures professionnelles:**
 - Repérage des violences
 - Posture professionnelle
 - Le cadre de l'entretien : pour repérer, pour orienter en accompagnant vers les structures compétentes
 - L'orientation de la victime

La formation s'appuie avant tout sur les pratiques des professionnel.le.s et les apports théoriques en lien avec les difficultés repérées dans les échanges et les situations vécues.

SUPPORTS

Les formateurs/formatrices utilisent des supports pédagogiques variés, notamment des supports vidéos, jeux de rôles, brainstorming...